



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

meubles

Question au Gouvernement n° 1770

Texte de la question

AVENIR DE L'ENTREPRISE GONTIER À LANDÉVY (MAYENNE)

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Yannick Favennec. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et du redressement productif.

M. Marcel Rogemont. Excellent ministre !

Un député du groupe UMP . Qui ne sert pas à grand-chose !

M. Yannick Favennec. Vous êtes mobilisé à juste titre, monsieur le ministre, pour l'avenir d'un grand groupe industriel français certes stratégique pour notre pays. Mais n'oubliez pas pour autant qu'il existe également des petites et moyennes entreprises, qui sont aussi créatrices de richesse et par conséquent d'emplois, en particulier dans nos territoires ruraux. Pourtant, votre pacte de responsabilité ne les concerne aucunement.

Je citerai en exemple une entreprise de ma circonscription, les établissements Gontier situés à Landivy, dans le nord du département de la Mayenne, qui fabriquent des meubles et emploient aujourd'hui 78 personnes. L'entreprise a été placée en redressement judiciaire au début du mois et 39 salariés vont être licenciés. Mais à terme, c'est le devenir de la PME dans son ensemble qui est en jeu. L'entreprise Gontier et ses salariés sont semblables à des milliers de PME qui irriguent des territoires et attendent de votre part, monsieur le ministre, des décisions fortes et claires en matière de compétitivité.

Je vous ai sollicité à plusieurs reprises à ce sujet, ainsi que le président de la Banque publique d'investissement, et n'ai jamais reçu de réponse de fond. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Qu'avez-vous fait, monsieur le ministre, pour cette entreprise et ses salariés ? Vous vous battez en faveur du made in France, mais que faites-vous, sinon des discours, pour sauver l'un des derniers savoir-faire français de qualité implanté dans un canton rural ? A quoi sert votre commissaire régional au redressement productif, que les dirigeants d'entreprise n'ont jamais eu la possibilité de rencontrer ? Les salariés de Gontier, les élus locaux et les habitants de Landévy attendent aujourd'hui une réponse précise de votre part, monsieur le ministre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.

M. Arnaud Montebourg, *ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.* Je vous remercie de votre question, monsieur le député, et vous informe qu'il n'entre pas dans les habitudes des commissaires régionaux au redressement productif de ne pas répondre au courrier et de ne pas être disponible pour les

dirigeants des entreprises et des syndicats concernés. Je vais donc tirer au clair les éléments dont vous faites état et, si des fautes ont été commises, je vous le dirai et prendrai des décisions. Nous disposons d'informations au sujet de l'entreprise que vous évoquez et mes équipes, en liaison avec les collectivités locales, s'en sont occupé. Cependant, nous avons beau nous occuper des petites et moyennes entreprises, il arrive parfois que nous échouions.

M. Guy Geoffroy. Souvent !

M. Arnaud Montebourg, ministre . En l'espèce, un redressement judiciaire douloureux est en cours après des difficultés qui sont apparues dès 2011.

Mais notre travail consiste invariablement à préserver l'outil industriel, même si des sacrifices doivent être consentis. En effet, mieux vaut une entreprise réduite et en cours de restructuration qu'une entreprise liquidée. Nous luttons donc contre la maladie de la liquidation. Je vous transmettrai des informations plus précises et ferai toute la lumière sur l'activité de mes services à ce sujet, monsieur le député. Depuis deux ans, nous avons tout de même traité 1 572 dossiers, selon un chiffre publié hier, ce qui représente 197 304 emplois préservés sur 226 843 emplois menacés.

M. Jean-Pierre Gorges. Ça aurait pu être pire !

M. Arnaud Montebourg, ministre . Ainsi, nous déplorons certes des dégâts de 25 000 emplois environ, mais la stratégie de l'endiguement justifie une mobilisation des territoires et des élus. Je suis pour ma part toujours très heureux que des parlementaires fassent appel à moi et mes services. Nous allons donc faire toute la lumière sur cette affaire, monsieur le député, et nous mettre à votre disposition. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1770

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [30 avril 2014](#)